

Lettre d'information pour les chasseurs adhérents de la F I C I F

F I C I F : Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France

Paris (75) , Yvelines (78) , Essonne (91) , Hauts-de-Seine (92) , Seine-Saint-Denis (93) , Val-de-Marne (94) , Val-d'Oise (95).

Ne jamais ménager ses efforts

Merci à ceux de nos adhérents qui, au cours du mois d'avril, ont participé aux assemblées départementales de la FICIF : à Paris, dans l'Essonne à Saint-Chéron, dans le Val-d'Oise à Longuesse, dans les Yvelines à Tacoignières. Chaque fois, nous étions nombreux.

Merci aussi à ceux d'entre vous qui, pour notre assemblée générale, ont transmis leurs pouvoirs ou sont venus à Presles (Val-d'Oise) pour participer à cette réunion annuelle.

Pour nous tous, chasseurs, ce sont là autant d'occasions de nous retrouver pour échanger nos points de vue sur la chasse dans notre région et en France, pour recenser nos sujets d'inquiétude ou pour évoquer des pistes de progrès. Pour votre conseil d'administration, c'est à chaque fois une occasion de plus de vous informer sur la situation et sur les activités de la FICIF.

Une saison de chasse « en demi teinte » s'est achevée mais nous sommes toujours sur nos territoires pour observer, surveiller, entretenir et aménager. Profitons de ces moments pour saisir toute occasion de dialogue avec les autres amoureux de la nature, pour expliquer qui nous sommes et ce que nous faisons.

Tout au long de l'année et quelles que soient les conditions climatiques, nous tous chasseurs et agriculteurs, parce que nous sommes les plus présents sur les territoires, nous sommes les interlocuteurs privilégiés de ceux qui veulent s'informer ou comprendre la chasse.

Au-delà du plaisir que nous apporte la chasse, nous avons des missions à remplir et une fois encore je reviens sur l'un des nos défis majeurs : une réduction significative des surfaces agricoles détruites par le grand gibier. Cela passe aussi par de multiples attentions quotidiennes de la part de chacun d'entre nous.

Merci de votre vigilance constructive.

Bon été à tous. Bien cordialement en Saint-Hubert.

Thierry Clerc
Président de la FICIF

Le prix du permis de chasser pour 2014-2015

Pour valider son permis de chasser national de la saison 2014-2015 en optant pour une cotisation nationale grand gibier, un adhérent de la FICIF doit payer un montant total de 395,45 € qui comprend :

- la redevance cynégétique nationale annuelle (219,45 €) qui alimente le budget de l'ONCFS,
- la redevance d'Etat (9 €) qui est reversée au profit de l'ONCFS et des fédérations,
- la cotisation fédérale (95 €) qui sert au fonctionnement de la fédération. Ce montant, identique dans toutes les fédérations et pour tout chasseur validant un permis national, est fixé et imposé par la FNC.
- la cotisation nationale grand gibier (72 €) qui participe au financement de la section prévention et indemnisation des dégâts de la FNC.

Plus de la moitié des adhérents de la FICIF sont détenteurs d'un permis de chasser national.

Pour les autres adhérents qui valident un permis de chasser départemental annuel avec cotisation départementale grand gibier, le coût du permis est de 154,97 €.

Restituer son « Carnet de prélèvement bécasse »

Avant le 30 juin, chaque chasseur doit obligatoirement retourner son « Carnet de prélèvement Bécasse » à la fédération de chasseurs auprès de laquelle il a validé son permis de chasser.

Ce carnet individuel dont l'objet est d'établir au niveau national une limitation et un contrôle des prélèvements de bécasses, doit être restitué qu'il ait été utilisé ou non au cours de la saison passée.

Notons que bon nombre de nos adhérents ont déjà profité d'une rencontre avec la FICIF lors du salon de Rambouillet ou de l'assemblée générale, pour rendre leur carnet.

En assemblée générale

Après les quatre réunions particulières d'information qui ont permis de regrouper les adhérents de chacune des quatre grandes unités territoriales de notre fédération, l'assemblée générale s'est tenue le 26 avril à Presles (Val-d'Oise) pour rassembler tous les adhérents de la FICIF.

Organisée avec la participation active de Jean-Luc Barrailler, administrateur, cette assemblée s'est déroulée dans les meilleures conditions d'accueil, de confort et de convivialité.

Dans son discours de bienvenue, Pierre Bemels, maire de la commune de Presles, soulignait combien la chasse est une activité qui crée du lien social, rappelant aussi avec humour que : « Quand le chasseur rentre avec des champignons, on ne lui demande pas des nouvelles de sa chasse » !

Au cours de cette assemblée générale, le président Thierry Clerc a présenté les grands dossiers d'actualité de la FICIF : analyse sur l'état de la fédération (nombre d'adhérents, bilan des formations, situation des dégâts de grand gibier, unités de gestion...), le schéma départemental de gestion cynégétique pour lequel Gilbert Villoutreix, administrateur, a rappelé le principe et les grandes étapes, le rapport de gestion, tandis que Jean-Claude Pichon, trésorier, et Claude Auger, trésorier adjoint, présentaient le rapport financier, les comptes et budgets.

Un nouveau SDGC

Au-delà de ses nombreuses activités permanentes, la FICIF mène plusieurs grands chantiers dont l'élaboration du nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC 2014-2020).

Dès le début de cette année, le groupe de travail piloté par Gilbert Villoutreix, administrateur, a engagé la rédaction de ce schéma et lancé une série de consultations pour recueillir les avis de nombreux partenaires : directions départementales des territoires, associations de chasse spécialisées, lieutenants de louveterie, ONF, Agence des Espaces Verts, Centre régional de la propriété forestière, Parcs naturels régionaux, représentants du monde agricole... ainsi qu'administrateurs et techniciens associés à ce projet.

Une fois validé par le conseil d'administration, ce projet de schéma fera l'objet d'une étude environnementale (incidence sur Natura 2000) et sera soumis à l'avis des commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS). Il sera ensuite transmis aux préfets pour les projets d'arrêtés qui passeront en consultation publique dans le courant de l'automne.

Le SDGC 2014-2020 de la FICIF devrait donc être finalisé et approuvé avant la fin de l'année.

Petit écran et grande info

En matière d'information, les chasseurs peuvent désormais compter sur « Chasseur de France TV », la web TV de la Fédération Nationale des Chasseurs (sur www.chasseursdefrance.com et sur YouTube).

A l'occasion du Salon de la Chasse, la FICIF a eu les honneurs d'un reportage.

Interviewé par Guillaume Désenfant, rédacteur en chef de cette nouvelle chaîne de télévision en ligne, Didier Gavens, directeur, présentait la participation de notre fédération à cette grande manifestation, tandis que Joselyne Saison-Buisine, administrateur, et présidente de l'Association des Dianes d'Île-de-France, expliquait sur son stand la place des femmes à la chasse.

UG tous azimuts

La circonscription de la FICIF qui s'étend sur 7 départements, compte 31 unités de gestion cynégétique (UG) qui, dans une cohérence de territoire et en fonction de l'évolution des milieux de notre région, contribuent à une meilleure connaissance et à une gestion adaptée de la faune sauvage des petits et des grands gibiers.

Les missions prioritaires des UG portent en particulier sur l'analyse des attributions de plans de chasse ainsi que sur le suivi et la prévention des dégâts.

Toutes les actions en faveur des gibiers sont menées avec l'appui des chasseurs mais aussi des agriculteurs et des forestiers. Chaque unité de gestion est suivie en permanence par un technicien de la FICIF et un ou plusieurs administrateurs référents.

Il sonne pour des enfants

Le Rallye Moustache n'a rien à voir avec un équipage de chasse à courre mais ce quatuor de trompes de chasse, basé en Essonne, s'est fixé pour vocation d'assurer la promotion de cet instrument de musique et d'organiser des événements en lien avec la musique de chasse.

Son objectif principal consiste à soutenir, par ses activités, des associations caritatives aidant l'enfance en difficulté. Le Rallye Moustache a en particulier enregistré un CD réunissant une quarantaine de fanfares et autres ritournelles, vendu au profit de l'Association Petits Princes. (Site : www.rallye-moustache.fr)

Images en ligne pour l'examen du permis de chasser

Le magazine en ligne Chassons.com (Site : www.chassons.com) que dirige Baudouin de Saint Leger, par ailleurs président fondateur de So Chasse le club, présente dans son n° 111 (avril 2014), rubrique Chasse en France, trois vidéos très pédagogiques sur les épreuves pratiques de l'examen du permis de chasser.

Ces séquences tournées sur le site de formation de la FICIF à Marly avec la participation de Sylvain Nortier, technicien de notre fédération, exposent en 19 minutes le déroulement des trois ateliers : parcours sur le terrain, rangement et transport de l'arme avant un tir réel, simulation d'une battue de grand gibier.

Tous les chasseurs, même les plus confirmés, seraient avisés de visionner ces remarquables vidéos pour évaluer l'excellence de la formation dispensée par la FICIF et pour se remettre en mémoire des recommandations de sécurité parfois insuffisamment prises en compte.

Nous étions au Salon de la Chasse de Rambouillet

Organisé au début d'avril en Yvelines, le Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage de Rambouillet 2014 a connu un succès notable de fréquentation avec 42 000 visiteurs. (Site : www.salondelachasse.com).

Tous nos adhérents avaient reçu personnellement un billet d'entrée à tarif réduit offert par notre Fédération. La FICIF qui, après sa création il y a moins d'un an, participait pour la première fois à cette manifestation, occupait un stand bien marqué à ses couleurs, décoré de végétaux, largement ouvert aux visiteurs et complété par une exposition de quelques trophées et mues remarquables de cerfs de nos départements.

Très présents et identifiés avec une tenue uniforme bien siglée (chemise bleue et gilet de chasse marron), les permanents et élus de notre Fédération recevaient sur cet espace accueillant, nos adhérents ou les visiteurs pour des conversations techniques ou des demandes de renseignements plus générales.

Près du stand de la FICIF, différentes associations de chasseurs (Dianes, jeunes, sauvaginaires, piégeurs grand gibier, recherche au sang...) étaient réunies dans une ambiance chaleureuse pour former un espace consacré à la chasse en Île-de-France.

Pour 2015, rendez-vous est déjà pris sur le prochain Salon qui se tiendra du 10 au 13 avril.

Où sont les blaireaux ?

Face au développement de la population de blaireaux constaté par les chasseurs et agriculteurs dans notre région et en particulier dans le Val-d'Oise, la FICIF vient de mettre en place un « inventaire blaireau » qui devrait permettre d'analyser ce phénomène en localisant et recensant pour chaque commune les terriers et les dégâts agricoles. Les territoires de chasse, les chasseurs et les agriculteurs du département ont été sollicités par la FICIF pour établir des relevés et participer étroitement à cette opération.

Cet « inventaire blaireau » sera prochainement lancé dans les autres départements.

Animal nocturne et omnivore, le blaireau vit dans un terrier. Reconnaissable à sa silhouette trapue, il est court sur pattes, mesure environ 70 cm de long et pèse une vingtaine de kilos. Son pelage est gris foncé et son museau pointu est marqué par deux bandes longitudinales noires sur fond blanc.

Il ne faut pas brouiller l'écoute des chiens

Depuis 2012, l'administration française autorise la bande de fréquence de 155,600 Mhz pour l'utilisation des colliers de repérage des chiens de chasse. Mais, l'emploi légal de ces appareils est très réglementé. Il est en particulier subordonné à une AUF (Autorisation d'Utilisation de Fréquence) que délivre l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes).

Du fait du risque d'interférences induites dans le domaine de la sécurité publique, l'absence d'autorisation peut être sanctionnée de 6 mois d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

Pour être garantis d'utiliser ces colliers dans des conditions légales, les chasseurs pourront se rapprocher de l'Association des Chasseurs Utilisateurs de Fréquences Assignées (ACUFA). Site : www.acufa.fr)

Des gibiers aux saveurs exotiques

Administrateur de la FICIF, Jacques Reder vient de publier *Gibiers exotiques, cuisine & saveurs* (Montbel), sympathique évasion culinaire vers des gibiers lointains qu'il a chassés et dégustés au cours de voyages de chasse à travers le monde. Auteur de nombreux articles, notamment dans *Le Saint-Hubert*, il a publié *Histoires de chasse à cuisiner* (Gerfaut) et *Le chevreuil, cuisine & saveurs* (Montbel).

Affirmant qu'il faut honorer son gibier sur le terrain, en cuisine et à table, il précise que ces recettes exotiques de chili, mafé, bobotie, massalé, galimafrée, yassa, appliquées aux oryx, impala, caribou, guib, cobe ou pintade s'adaptent très bien aux chevreuil, cerf, sanglier ou faisan. Bon appétit !

Pour tout renseignement ou pour obtenir un livre dédié, contacter jacquesreder@wanadoo.fr .

« Un dimanche à la chasse » : 19 octobre 2014

En octobre dernier, l'opération « Un dimanche à la chasse », pilotée par la FNC et à laquelle ont participé une quinzaine de fédérations départementales de chasseurs, a connu un beau succès en accueillant des visiteurs non chasseurs qui ont pu découvrir, l'espace d'une journée, une ambiance de chasse authentique. Cette opération qui permet aux chasseurs d'expliquer la chasse en situation sur le terrain, leur donne l'occasion de montrer leur sens de l'hospitalité, d'expliquer la diversité des modes de chasse, d'instaurer une relation de confiance avec leurs invités et de leur prouver combien la chasse est porteuse de valeurs. Pour cette année, la FNC a décidé de renouveler cette opération « Un dimanche à la chasse » dont la date est prévue pour le dimanche 19 octobre 2014.

Comme bien d'autres fédérations, et pour « chasser les idées reçues », la FICIF va à nouveau s'associer à cette opération qui a donné l'an dernier l'occasion à près de 80 invités non chasseurs d'être accueillis pour leur plus grande satisfaction sur une vingtaine de territoires de nos départements (78, 91 et 95).

Pour cette automne, les territoires qui souhaitent apporter leur soutien en offrant d'accueillir des invités non chasseurs, peuvent se faire connaître auprès de la FICIF qui retiendra leur proposition selon un programme général d'organisation. Contact à la FICIF : Christine : tél : 01 34 85 33 00 - et mél : contact@ficif.com .

Entrée des artistes... animaliers

Le 4^{ème} Salon des Artistes Animaliers, de Chasse et de la Nature se tiendra du 27 au 30 novembre prochain à Paris (Hippodrome d'Auteuil). (Site : www.salon-artistes-animaliers.com)

En 2013, la venue de 4 700 visiteurs avait confirmé la notoriété de ce salon qui présentait plus d'un millier d'œuvres contemporaines (peintures, dessins, sculptures, gravures...) consacrées à la faune sauvage et à la chasse, et dues à près d'une cinquantaine d'artistes français et étrangers.

Soyons fiers d'être chasseurs

Dans le cadre des réunions d'information destinées à nos unités territoriales pour préparer notre assemblée générale, l'unité « Paris et petite couronne » a accueilli en invité d'honneur Victor Scherrer, président du Saint-Hubert Club de France (SHCF), qui, avec conviction et détermination, a dressé un état de la chasse en France avant d'en faire une analyse critique et prospective.

Par la richesse et la diversité de ses territoires, de sa faune sauvage, de ses modes de chasses, de ses traditions, du nombre de ses chasseurs, la France est un véritable paradis cynégétique dont l'avenir n'est cependant pas assuré si les chasseurs n'y prennent garde.

Pour le SHCF qui joue le rôle d'éclaireur des grands enjeux de la chasse, il faut que les chasseurs soient vigilants face à l'opposition des doctrinaires du mouvement animaliste, militants de l'anthropomorphisme.

Face à la diminution inéluctable de leurs effectifs, causée par l'évolution de notre société, les chasseurs doivent impérieusement attirer et former de nouveaux adeptes chez les jeunes et chez les femmes (il y a eu 32 000 candidats à l'examen du permis de chasser en 2013).

Les chasseurs doivent aussi veiller à l'image globale de la chasse et à son acceptation par la société. L'espace chassable et la chasse ne sera durable que si les territoires sont stables et de bonne qualité, ce qui implique une nouvelle gouvernance solidaire entre les chasseurs, le monde agricole et les autres usagers de la nature : la nature est un bien commun à utiliser collectivement. Mais, il faut aussi à travers l'Europe veiller à un développement harmonieux de la chasse, en phase avec la diversité des situations sociales, économiques, politiques et culturelles : la France doit préserver sa chasse populaire accessible à tous.

Conçue comme une pratique raisonnée, donc justifiée, d'exploitation des ressources naturelles renouvelables, la chasse est indispensable au maintien de la faune sauvage et de ses habitats, au renforcement de la biodiversité et de la ruralité.

La chasse durable en France a de l'avenir mais cette pérennité implique que tous les chasseurs, pratiquant tous les modes de chasse, prennent conscience de la nécessité de s'unir pour relever les défis et de s'impliquer personnellement dans la promotion de leur passion.

Et Victor Scherrer de conclure par un magnifique slogan : « Soyons fiers d'être chasseurs » !

La lettre « *Chasseurs d'Île-de-France* » est diffusée aux 24 000 adhérents de la FICIF.
Elle est en ligne sur le site Internet de la FICIF : www.ficif.com

FICIF : Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France

58 avenue du Général Leclerc - 92514 Boulogne Billancourt Cedex - tél. : 01 55 60 18 70 - fax : 01 55 60 07 15
3 rue Paul Demange - CS 50005 - 78519 Rambouillet Cedex - tél : 01 34 85 33 00 - fax : 01 34 85 33 02
mél. : contact@ficif.com - Internet : www.ficif.com